



Paris, le 21 octobre 2014

Madame Marisol Touraine  
Ministre des Affaires Sociales et de la  
Santé  
17 avenue Duquesne  
75007 Paris

Union  
syndicale  
**Solidaires**

Madame la Ministre,

Vous le savez, car telle a été votre décision, ces derniers mois, ces dernières années, aucun hôpital en France n'a été épargné par des restructurations souvent brutales: baisses d'effectifs, remise en question des 35 heures... Des mesures d'austérité qui ont des répercussions sur les conditions de travail déjà dégradées des professionnels de santé mais surtout sur la qualité des soins qu'ils souhaitent encore donner aux patients accueillis.

Au travers d'un discours tendancieux, moralisateur, les ARS et les Directeurs d'établissement ne cessent de culpabiliser les personnels quant à la nécessité de leur participation à un effort collectif aux réductions de déficits pour lesquels ils n'ont nullement oeuvré.

Une provocation inadmissible alors que c'est par leur dévouement, et surtout leur absence de zèle quant au strict respect de la réglementation, que la mission de service public à laquelle ils sont très attachés se voit accomplie.

Sans faire ici la liste de tous les manquements à la loi des employeurs précités, la Fédération SUD Santé Sociaux tient à vous rappeler que, contrairement à un usage généralisé dans les services de santé, un employeur public ou privé ne peut exiger d'un salarié de fournir son numéro de téléphone personnel fixe ou portable pour être rappelé quelle qu'en soit la nécessité et donc même en cas de plan blanc pour un hospitalier.

**Etre rappelé à domicile par SMS ou par téléphone est illégal !**

Pour que cette situation cesse, la Fédération SUD Santé Sociaux vous demande de veiller à ce que tous les employeurs dépendant de votre ministère appliquent dorénavant la règle et mettent à jour les dossiers administratifs de l'ensemble de leurs salariés de façon à ce qu'aucune référence téléphonique n'y apparaisse sans l'accord des intéressés.

Pour la Fédération SUD Santé Sociaux,  
Jean VIGNES, Secrétaire Général

Fédération Sud Santé-  
Sociaux  
"Solidaires - Unitaires -  
Démocratiques"  
70, rue Philippe de Girard  
75018 PARIS  
Tel : 01 40 33 85 00  
Fax : 01 43 49 28 67  
Site internet :  
[www.sudsantesociaux.org](http://www.sudsantesociaux.org)